



12%

10%

La baisse du taux directeur de 12 % à 10 % au Burundi: Levier de relance ou test de crédibilité économique?

- Le 26 février 2026, la Banque de la République du Burundi a abaissé son taux directeur de 12 % à 10 %. Cet impact positif, qu'il convient de saluer, pourrait catalyser une nouvelle ère entrepreneuriale.

Paradoxalement, ce même niveau de 10 % avait déjà été atteint au quatrième trimestre 2023, sans produire d'effet significatif sur l'économie nationale. Pire encore, le taux avait par la suite repris une trajectoire haussière, sans parvenir à se stabiliser autour des 5 % observés au troisième trimestre de la même année.

Dès lors, une interrogation s'impose pour les entrepreneurs comme pour les investisseurs : « Le Burundi, saura-t-il, en 2026, transformer cet assouplissement monétaire en un véritable levier de développement économique, tout en maintenant durablement ce taux à un niveau bas » ?

Décryptage et recommandations.

La décision est forte et stratégique. Cette baisse survient alors que l'inflation est passée de 34,2 % au troisième trimestre 2025 à 21,7 % au quatrième trimestre 2025, avec une projection à 11,3 % pour le premier trimestre 2026. Cette décrue rapide concerne à la fois l'inflation alimentaire (18,4 % contre 33,7 %) et non-alimentaire (26,6 % contre 38,6 %).

Auteur: **Dr Franck
Arnaud NDORUKWIGIRA**
chercheur au CDE

Burundi, Mars 2026

La baisse du taux directeur de 12 % à 10 % au Burundi : levier de relance ou test de crédibilité économique ?

Par Franck Arnaud Ndorukwigira

Le 26 février 2026, la Banque de la République du Burundi a [abaissé son taux directeur](#) de 12 % à 10 %. Cet impact positif, qu'il convient de saluer, pourrait catalyser une nouvelle ère entrepreneuriale. Paradoxalement, ce même niveau [de 10 %](#) avait déjà été atteint au quatrième trimestre 2023, sans produire d'effet significatif sur l'économie nationale. Pire encore, le taux avait par la suite repris une trajectoire haussière, sans parvenir à se stabiliser autour des 5 % observés au troisième trimestre de la même année. Dès lors, une interrogation s'impose pour les entrepreneurs comme pour les investisseurs : « Le Burundi, saura-t-il, en 2026, transformer cet assouplissement monétaire en un véritable levier de développement économique, tout en maintenant durablement ce taux à un niveau bas » ?

Décryptage et recommandations.

La décision est forte et stratégique. Cette baisse survient alors que [l'inflation](#) est passée de 34,2 % au troisième trimestre 2025 à 21,7 % au quatrième trimestre 2025, avec une projection à 11,3 % pour le premier trimestre 2026. Cette décrue rapide concerne à la fois l'inflation alimentaire (18,4 % contre 33,7 %) et non-alimentaire (26,6 % contre 38,6 %).

Au sein des [pays de l'EAC](#), le Burundi rejoint le Kenya qui a réduit son taux en décembre 2025 de 9,50 % à 9,00 % en vue de stimuler le crédit et l'activité économique. À l'inverse, les taux ont été maintenus au Rwanda (6,75 %), en Ouganda (9,75 %) et en Tanzanie (5,75 %).

Au-delà de [ces données probantes](#), le concept de taux directeur est souvent mal compris dans le débat public burundais. Il s'agit du prix auquel la banque centrale prête aux banques commerciales. Lorsqu'il est élevé, le crédit renchérit, l'investissement stagne,

et la croissance économique ralentit. Lorsqu'il baisse, le crédit devient plus accessible, favorisant la consommation et l'investissement. Cette réduction signale que la priorité passe désormais du contrôle strict des prix à une relance maîtrisée.

Une fenêtre d'opportunité

Pour les entrepreneurs, cette baisse est bien plus qu'un ajustement technique. C'est une opportunité stratégique. En théorie, l'argent devient, moins cher. En réduisant le coût de refinancement des banques, cette mesure ouvre la voie à des crédits d'investissement plus abordables. Les taux appliqués aux crédits d'investissement (précédemment à [14,64 %](#)) et aux lignes de trésorerie devraient reculer, offrant de nouvelles marges de manœuvre pour des projets jusque-là jugés trop coûteux.

Au moment où le financement constitue l'un des principaux freins à l'entrepreneuriat au Burundi, cette évolution est un impact majeur, figurant même dans les recommandations du [Burundi Economic Summit](#) des trois dernières années, où elle va permettre à une nouvelle génération d'entrepreneurs de passer du stade informel à structuré et aux entreprises existantes d'accélérer leur expansion.

Pour les investisseurs, le signal est tout aussi fort. Le rendement du capital productif redevient compétitif face à l'épargne passive. Autrement dit, la baisse des taux pousse naturellement vers plus de prise de risque, et donc, potentiellement, plus d'investissement dans l'économie réelle. Les projets d'investissement précédemment reportés pour des raisons de coût trouvent un nouveau souffle. C'est le cas notamment dans les secteurs à forte intensité de capital comme l'industrie, la technologie ou l'immobilier.

Mais cette fenêtre est étroite et risquée, si cette baisse tombe dans le piège classique que plus de crédit n'engendre pas plus de production. Plus de liquidités sans augmentation de l'offre locale signifient pression accrue sur les devises, dépréciation du franc burundais, retour de tensions inflationnistes. Là, le véritable enjeu n'est pas monétaire. Il est structurel. Si les nouveaux crédits alimentent principalement la consommation, les

importations ou des activités à faible productivité, alors l'effet sera contre-productif : les entrepreneurs subiront un double choc entre un crédit moins cher, mais des coûts d'exploitation (importations, énergie, logistique) en hausse.

Expériences d'ici et d'ailleurs

Les expériences internationales, africaines et comparables démontrent que la baisse du taux directeur est un levier puissant de relance économique, d'entrepreneuriat et d'investissement, à condition d'être intégrée dans un écosystème cohérent, libéral et crédible. Aux [États-Unis d'Amérique](#), après la crise de 2008, l'assouplissement monétaire couplé au [Quantitative Easing](#) (QE) et à des mécanismes ciblés de soutien au crédit a permis un rebond significatif de l'économie (+14 % par rapport au scénario sans QE), tout en catalysant l'essor des startups (Silicon Valley, fintech, SaaS) et du capital-risque. Le [Royaume-Uni](#) a renforcé cette approche avec le Funding for Lending Scheme, conditionnant l'accès à des financements bon marché à l'octroi de crédits aux PME, ce qui a soutenu l'investissement privé.

En Afrique, le [Kenya](#), en baissant le taux directeur, l'a combinée à l'essor de la finance digitale (mobile money), et a permis d'élargir l'accès au financement et stimuler un tissu entrepreneurial dynamique. Le [Ghana](#), dans un contexte de forte inflation (54 % en 2023) suivie d'une stabilisation progressive (8 % en 2025), a utilisé une baisse marquée de son taux directeur pour restaurer la confiance et relancer progressivement l'investissement. De tous ces cas d'études, la leçon est claire pour le Burundi. La politique monétaire ne produit ses effets que si elle s'accompagne de canaux de transmission efficaces, d'innovations financières et d'une crédibilité macroéconomique renforcée.

L'expérience au [Japon](#) montre un autre défi, souvent sous-estimé. Celle de la réaction du secteur bancaire. Dans un environnement perçut comme risqué, la baisse du taux directeur ne garantit pas automatiquement une baisse effective des taux appliqués aux entreprises, ni un accès plus large au crédit. Les banques peuvent maintenir des marges élevées, renforcer leurs conditions d'octroi, privilégier les clients les plus solvables.

Résultat, les grandes entreprises captent l'essentiel du crédit, tandis que les PME, pourtant moteur de croissance, restent marginalisées.

Recommandations

Le passage à un taux de 10 % est alors un pari aux acteurs économiques qui exige une vigilance de chaque instant. Un pari sur la capacité des entrepreneurs à investir intelligemment. Un pari sur la capacité des investisseurs à prendre des risques productifs. Un pari, surtout, sur la transformation structurelle de l'économie burundaise.

Si cette baisse du taux directeur est bien accompagnée, c'est-à-dire, si elle est combinée à une politique industrielle ciblée, une amélioration du climat des affaires, une meilleure allocation du crédit, va être transformatrice et va enclencher un cercle vertueux : investissement → production → emploi → stabilisation des prix. Mais sans coordination, le risque inverse est réel : crédit → importations → pression sur les devises → inflation → perte de confiance.

La véritable question n'est pas alors la baisse du taux en elle-même, mais sa capacité à produire un impact réel et durable. Pour parier à ce défi, trois conditions sont essentielles :

- Assurer la transmission bancaire, car si les banques commerciales ne répercutent pas la baisse, l'impact restera théorique. Comme réforme, le renforcement de la concurrence bancaire et le marché interbancaire est prioritaire.
- Orienter le crédit vers le secteur productif, car un crédit bon marché qui finance la consommation ou la spéculation, crée de l'inflation, pas de la croissance. Comme réforme, il faut une agriculture à haute productivité, une industrie locale compétitive et plus des produits à exporter.
- Stabiliser les fondamentaux macroéconomiques, car une baisse durable du taux directeur n'est possible que si l'inflation reste maîtrisée, si la monnaie est stable

et si les réserves en devises sont suffisantes. Sinon, la banque centrale sera contrainte de remonter les taux, cassant la dynamique.

Et pour que dans l'avenir, le taux directeur reste durablement bas, et devienne un catalyseur de développement, une approche systémique est nécessaire :

- Accroître l'offre productive, car plus de production égale moins de pression sur les prix.
- Renforcer et faciliter les exportations, car le Burundi doit générer des devises pour stabiliser sa monnaie et contenir l'inflation importée.
- Améliorer la gouvernance économique, car la crédibilité des institutions est un facteur clé dans la formation des taux.
- Développer les marchés financiers pour réduire la dépendance au seul crédit bancaire.

La baisse du taux directeur au Burundi est une décision courageuse qui marque une volonté de relance. Mais elle n'est pas une fin en soi. Sans réformes structurelles, elle ne sera qu'un répit temporaire. Mais, avec les bonnes politiques, elle peut devenir le point de départ d'un nouveau cycle de croissance du Burundi. L'enjeu est alors clair, en vue de transformer un signal monétaire en transformation économique réelle. Et cela dépend moins du taux lui-même, que des choix qui suivront.



CDE is a research and education organization focusing on public policy reform for free and prosperity Burundi



CDE Great Lakes
www.centrefordevelopmentgreatlakes.org